

Droit des transports et principes fondamentaux, colloque du Master 2 Droit des Transports

DU 31 MARS 2016 AU 1 AVRIL 2016

Manufacture des Tabacs

Le Master 2 Droit des Transports organise un colloque, sous la direction du professeur Christophe Paulin et du professeur Stéphane Mouton.



Jadis discipline confidentielle, illustrée par de rares grands noms, le droit des transports se développe auprès de nombreux juristes, publicistes comme privatistes.

La richesse de ce droit attire naturellement les chercheurs, soumis à un besoin croissant de spécialisation. Se forme alors une communauté d'enseignants chercheurs qui écrivent en droit des transports, proposent et dirigent des thèses, organisent des colloques et y participent, bref, font vivre dans cette matière la recherche et l'enseignement juridiques.

Le [Master de droit des transports de l'Université Toulouse I Capitole](#) a été fondé en septembre 2000. Il est aujourd'hui co-dirigé par [Stéphane Mouton](#) et [Christophe Paulin](#), Professeurs de droit public et de droit privé.

Programme du colloque

▪ Jeudi 31 mars 2016

Sous la présidence de Didier Le Prado, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Ancien Président de l'Ordre des avocats aux Conseils

- Le Droit des transports à la source des principes fondamentaux
- Le Droit des transports à l'épreuve des principes fondamentaux

▪ Vendredi 1er avril 2016

Sous la présidence de Julien Raynaud, Directeur juridique [Bureau Veritas](#)

Participation :

Public académique hors université de Toulouse	:	60€	TTC
Membres UT1 (personnel, étudiant)	:		gratuit
Professionnels du secteur privé	:	240€	TTC
Auditeurs libres	:	60€	TTC
Étudiants hors UT1	:	60€	TTC

Repas :

Participation aux déjeuners : 20€ TTC
Participation au dîner : 50€ TTC

A régler par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable UT1 Capitole

Inscription obligatoire :

Civilité (*)

Nom (*)

Prénom (*)

Fonction - Statut

Code postal (*)

Ville (*)

Organisme - Université de rattachement

Courriel (*)

Téléphone (*)

Public : Tarif en fonction de votre profil (*)

Pour les étudiants : merci de mentionner votre n° de carte étudiant

Repas Participera aux déjeuners 20€
 Participera au dîner 50€
 Ne participera pas

Saisissez le mot apparaissant dans l'image (*)



[écoutez le mot à saisir](#)

Attention : Les inscriptions payantes ne seront définitivement validées qu'à la réception du chèque Adresse : UT1 Capitole - Mme Nadia Bouaiche, Secrétariat IEID - 2 Rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9